



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,  
ministre de la Culture

**Lancement du « plan cinémathèques »**

Institut Lumière, Lyon

Samedi 19 octobre 2024

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la Présidente de l'Institut Lumière, chère Irène JACOB,  
Monsieur le Directeur général de l'Institut Lumière, cher Thierry FREMAUX,  
Monsieur le Président de la Cinémathèque française, cher COSTA-GAVRAS,  
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je veux saluer le rôle de l'Institut Lumière et de son festival, qui font de Lyon et de sa région un haut lieu de la cinéphilie française et mondiale, l'endroit même où le cinéma est né.

J'ai d'ailleurs une pensée pour son premier président, Bertrand Tavernier.

Mais son héritage est bien là, grâce à votre travail et votre engagement, chère Irène Jacob, cher Thierry Frémaux. Merci !

Et je veux dire ici notre soutien, et l'aide exceptionnelle du CNC, avec notamment 350 000€ entre 2025 et 2026, est là pour en attester.

Sous votre impulsion, l'Institut Lumière propose une offre culturelle très riche, à travers sa programmation bien sûr, mais aussi son musée et sa librairie.

Ce qui fait que le festival est aujourd'hui un grand événement populaire, qui accueille chaque année 170 000 spectateurs.

Pour cette édition, nous pouvons voir grâce à vous les chefs-d'œuvre de René Clément, comme *Plein Soleil*, que vous présentez en clôture, en souvenir d'Alain Delon.

Nous pouvons aussi admirer les films de l'invité d'honneur de la cérémonie d'ouverture, j'ai nommé le grand Costa-Gavras, ou encore la filmographie d'Isabelle Huppert, à qui a été remis le Prix Lumière.

\*\*\*

Assurer la diffusion de notre cinéma, de notre création bien sûr, mais aussi de notre patrimoine cinématographique si riche, c'est l'une des missions du ministère de la Culture.

C'est d'ailleurs pour cela que j'ai décidé et annoncé lors du dernier Festival de Cannes, un grand plan en faveur de la diffusion.

Une première partie a déjà été mise en œuvre par le CNC : nous avons augmenté notre soutien aux festivals locaux, aux circuits itinérants, ainsi qu'aux actions de médiation : la clé de l'accès à la culture pour tous ainsi qu'aux métiers de la culture.

Je souhaite désormais que nous nous attaquions à des chantiers plus structurels en faveur des premiers acteurs de la diffusion : je parle bien entendu des salles et des cinémathèques. Et je vous ai entendu cher Costa Gravas.

Nous allons tout d'abord améliorer le soutien aux salles.

Les films français rencontrent un véritable succès. Mais ce retour ne s'est pas fait partout de la même façon. Il y a un déséquilibre, et il sera pris en compte dans la nouvelle répartition du soutien aux salles, à laquelle je vais consacrer une enveloppe de 3 millions d'euros supplémentaires chaque année, dès 2025.

Je veux aussi renforcer notre soutien aux cinémathèques. Ici, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, on a la Cinémathèque de Grenoble, celle de Saint-Étienne, la Cinémathèque d'images de montagne à Gap et la Cinémathèque des Pays de Savoie. Mais il y en a bien sûr dans toute la France.

J'ai demandé au CNC de renforcer son soutien à ces structures en dégageant une enveloppe de crédits spécifiques, pour qu'elles puissent continuer à agir sur leur territoire.

- D'abord, le soutien en fonctionnement chaque année passera de 900 000 à 1 million et demi d'euros : c'est une augmentation de 67% ! Ensuite, une aide exceptionnelle d'un million quatre cent mille euros en 2025 permettra de financer des projets d'investissement particulièrement pertinents.

- L'objectif est simple : rendre le cinéma toujours plus accessible à tous. Je veux soutenir davantage la médiation et les activités autour des projections, et notamment à destination des jeunes, en développant des séances « hors les murs ».

Dans le cadre de ce plan de soutien aux cinémathèques, nous allons également mener deux « opérations phares ».

La première pour la Cinémathèque de Toulouse présidée par Agnès JAOUI, avec un investissement du CNC de 2 millions d'euros aux côtés des collectivités locales.

Et la deuxième à l'antenne de la Cinémathèque française à Marseille, dans le cadre de « La Plateforme créative », qui est par ailleurs soutenu par *La Grande Fabrique de l'image*.

L'idée, c'est d'associer la Cinémathèque française pour qu'elle s'intègre dans un immense campus dédié aux apprentissages numériques et à la diffusion culturelle, en cours de construction dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. Ce sera le patrimoine qui s'installe au cœur même de la création et de la transmission des savoirs.

C'est un symbole très fort ! Et je dois dire, cher Costa-Gavras, que la Cinémathèque française, avec le soutien renforcé du CNC depuis 3 ans, s'est lancée immédiatement dans ce projet très novateur. Je salue l'engagement de vos équipes et de votre Directeur général Frédéric Bonnaud.

Partager le patrimoine, je l'ai dit, c'est une mission cruciale pour le ministère de Culture, mais il faut commencer par le préserver et le restaurer.

Le CNC accompagne la numérisation et la restauration de films tournés sur pellicule. Au total, ce sont 75 millions d'euros qui ont été engagés pour numériser près de 1400 films.

Ici même, au Festival et à l'Institut Lumière, vous projetez de nombreuses œuvres restaurées dans ce cadre. Et je pense notamment au fameux *Z* de Costa Gavras, et bien évidemment au *Napoléon* d'Abel Gance,

qui tourne actuellement en salles dans la France entière et qui a déjà attiré plus de 30 000 spectateurs.

Cet effort sera renforcé. À compter de 2025, le budget dédié du CNC augmentera de 40%, en passant de 2,6 à 3,6 millions d'euros.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs, vous le voyez, j'ai beaucoup d'ambition pour le cinéma français, pour lequel je me suis battue et pour lequel je me bats encore. Le plan en faveur de la diffusion que nous mettons en œuvre est à la fois complet et concret.

Un tel plan n'est possible que grâce à notre modèle d'exception culturelle et de financement de la création, mais aussi avec une force politique. Ce véritable trésor national, nous devons le défendre à tout prix.

Vous connaissez mon attachement à ce modèle. Mon combat a été dur. Je suis heureuse de vous redire que le projet de loi de finances pour 2025 le préserve. Et je ne vous lâcherai pas !

Je vous remercie.

J'avais un message personnel pour Costa Gravas et à travers lui, pour le cinéma, notre patrimoine, notre héritage et notre tradition.

Cher COSTA-GAVRAS, j'ai lu la tribune que vous avez publiée hier dans *Le Monde*, avec d'autres personnalités éminentes, qui appelle à la création d'un Musée national du cinéma.

Évidemment qu'il faudra étudier ce projet dans le détail.

Mais je veux quand même vous dire mon intime conviction.

Et cette intime conviction vous rejoins complètement et vous le savez.

Nous avons en France des collections patrimoniales uniques au monde, notamment grâce à la Cinémathèque française, et elles sont en caisses depuis presque 30 ans ! Depuis l'incendie du musée de Chaillot.

L'an prochain, le cinéma fêtera ses 130 ans. Je crois donc comme vous que le moment est venu d'avancer en engageant une vraie réflexion sur la faisabilité de ce musée.

Vous pouvez compter sur moi.